

## Restructurations! Suite mais pas Fin!

Le CTL reconvoqué sur la suite des restructurations a eu lieu le 5 juillet 2017.  
Vous trouvez ci-dessous notre déclaration liminaire à l'ouverture de la séance.

Monsieur le Président,

Force Ouvrière considère que la Fonction Publique est un rouage essentiel au fonctionnement de notre pays contribuant à la défense de ses intérêts et de ses principes républicains.

Ce modèle social, fait de valeurs et de droits collectifs dans lequel il faut englober la protection sociale, se trouve aujourd'hui mis à mal par une vision libérale de la société et par les politiques d'austérité.

**F.O.-DGFIP** prend acte du résultat du suffrage universel lors des élections présidentielles et législatives. Fidèle à son indépendance, il jugera la politique menée sur pièces au regard de l'intérêt des salariés en général et des personnels de la DGFIP en particulier. **F.O.-DGFIP** attend une inflexion de la politique plaçant véritablement la DGFIP au cœur de la République.

Par ailleurs, l'analyse du contenu du programme présidentiel sur de nombreux sujets tels que le code du travail, les suppressions d'emplois dans la Fonction Publique, la fiscalité ou encore les retraites, appelle à la vigilance y compris pendant la période estivale. **FO** rappelle le combat mené en 2016 contre la Loi Travail à l'appel de la Confédération Force Ouvrière. Il rappelle encore que toute modification du code du travail se traduit tôt ou tard par des atteintes au statut général de la Fonction Publique et aux statuts particuliers. Dans la droite ligne de ses principes réformistes et militants, **F.O DGFIP** s'inscrit dans la position de la confédération **FO** qui n'hésitera pas à mobiliser si les principes républicains de liberté de négociation n'étaient pas respectés et les analyses et revendications de **FO** pas prises en compte dans les discussions en cours.

Au niveau Fonction Publique, **F.O DGFIP** met en garde le Ministre contre toute tentative d'externalisation, de privatisation ou d'abandon de missions pour justifier les 120 000 suppressions d'emplois évoquées durant la campagne électorale. Il s'oppose au transfert programmé des cotisations sociales vers la CSG, cheval de Troie de la fiscalisation de la protection sociale collective. De surcroît il se traduira, sans mécanisme de compensation, inévitablement par une perte significative de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires et les retraités.

**F.O** prend acte de l'annonce de report de la mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Il rappelle les délais extrêmement contraints accordés aux services de la DGFIP et les moyens en constante diminution pour réaliser cette réforme.

Il conteste par avance toute velléité du gouvernement de se défausser sur un supposé niveau d'impréparation de la DGFIP pour justifier ce report. **F.O** affirme au contraire que cette décision est davantage sous tendue par la volonté de rendre visibles les conséquences du transfert cotisations sociales/CSG au 01/01/2018. **F.O.- DGFIP** réaffirme son opposition à cette privatisation rampante de la collecte de l'impôt et revendique son abandon.

La Direction Générale des Finances Publiques n'a pas marqué de trêve et poursuit le travail de destruction méthodique du réseau et d'abandon programmé de missions en accélérant les fusions, restructurations, fermetures et suppressions de sites et de postes.

**F.O DGFIP** réitère sa demande d'arrêt de tous les chantiers en cours à la DGFIP et d'ouverture d'une véritable discussion permettant d'établir un bilan contradictoire des réformes effectuées et d'évaluer les conséquences des projets en cours sur la qualité du service rendu et les conditions de travail des personnels. Il maintient en outre son exigence d'une réelle concertation sur les règles de gestion.

En résumé, pour **FO**, la DGFIP est malade, et ce n'est pas la **multiplication des thermomètres** que vous nous donnez à lire ici qui pourra faire tomber sa fièvre : il faut stopper les suppressions d'emplois et mettre tous les moyens nécessaires au bon accomplissement de nos missions. Le diagnostic est posé, à vous d'exercer votre devoir d'alerte auprès de vos interlocuteurs haut-placés.

Au niveau ministériel justement, la dernière enquête coûteuse de l'**observatoire interne** par IPSOS a permis de constater que les résultats se suivent et se ressemblent avec une tendance négative sur la durée, mais toujours avec un désengagement de la part des ministres. A l'avenir, cette enquête devrait être annuelle (au lieu de semestrielle) et à remplir en ligne (au lieu d'un entretien téléphonique)... ce sera donc un "baromètre social bis", ce qui risque fort de lasser les personnels de la DGFIP !

Face à de tels constats, nous nous félicitons que **FO** n'ait pas signé l'**accord sur la qualité de vie au travail dans la fonction publique** en 2015, car cet accord-cadre ne tenait aucun compte des emplois massivement supprimés depuis 2007 et aucun compte des réformes et restructurations incessantes, alors que les personnels subissent de plein fouet les surcharges de travail qui en découlent. De plus cet accord fait la part belle à l'individualisation des droits à laquelle **FO** préférera toujours la défense des garanties collectives.

**Pour FO, l'amélioration des conditions de vie au travail passe aussi**

- par la revalorisation des carrières,
- par la possibilité pour chaque agent d'évoluer vers les grades supérieurs,
- par la possibilité de bénéficier de mobilités choisies,
- et par un pouvoir d'achat permettant a minima de compenser l'inflation.

**FO revendique l'augmentation de la valeur du point d'indice d'au moins 16%, afin de compenser dans un premier temps les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000.**

## FUSIONS/SUPPRESSIONS DE CAISSES AU 1ER SEPTEMBRE 2017 DANS LE CADRE DU PLAN DEPARTEMENTAL DE GESTION DES CAISSES

La fusion de caisse vise à centraliser les opérations de caisse en un point unique quand plusieurs postes comptables sont situés sur un même site. Ainsi les caisses des 14 SIE/SPF fusionneront avec celles des SIP/Trésoreries, sont concernés Asnières, Clichy, Courbevoie, Neuilly, Issy, St Cloud, Sceaux, Sèvres, Nanterre Ville, Nanterre-Rueil, Nanterre Défense et les 3 SPF de Nanterre. De plus les caisses des 2 SPF de Vanves seront fermées. Un protocole sur le fonctionnement des caisses uniques sera mis en place et des Terminaux de Paiements Électroniques seront installés dans les services qui n'en disposent pas actuellement.

*Vote contre des OS*

## REDUCTION DU NOMBRE DE POINTS DE VENTES DE TIMBRES FISCAUX ET AMENDES AUX 1<sup>er</sup> JUILLET 2017

Avec la mise en place du timbre électronique, la vente de timbres « papier » a fortement diminué, de ce fait la Direction a décidé de supprimer la vente de timbres pour les SIP de Neuilly sur Seine et de Saint-Cloud et pour les trésoreries mixte de Châtillon et municipale d'Antony ; les Trésoreries de Meudon, Issy, Nanterre, trésorerie mixte de Clamart et Bagneux ne vendront plus de timbres amendes à compter de cette date. À noter que l'offre de timbre électronique s'élargit pour les cartes de séjour à la mi-septembre 2017. Il est à craindre que cela soit le prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois.

## REORGANISATION DES SERVICES DU DOMAINE AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017

Pour la Direction, la seule conséquence de cette réorganisation nationale est le changement de nom de la Brigade d'Evaluation Domaniale (BED) en Pôle dédié à l'évaluation Domaniale (PED) avec une affectation des agents qui s'effectuera au profil. Mais il est à noter que dans les faits un poste d'inspecteur a été supprimé.

## MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION DECONCENTREE MULTI-SIE SUR LE SITE DE NANTERRE TIVOLI AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2017

Comme pour les SIE d'Asnières sur Seine, Clichy et Gennevilliers, les SIE de Nanterre Ville, Rueil et La Défense mettent en commun depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, le traitement des alertes Avisir (mise à jour des dossiers professionnels : création, cessation, modification), la gestion des locaux en matière de Cotisation Foncière des Entreprises, ex taxe professionnelle (pour « les coins de table »), la gestion des adhésions aux téléprocédures. Il en découle la mise en place de l'ensilage renforcé et éventuellement l'arrêt des créations des dossiers 2004 papiers.

## RE EQUILIBRAGE DE CHARGES ENTRE LES SECTEURS D'ASSIETTE DU SIP DE BOULOGNE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018.

La ville de Boulogne-Billancourt est redécoupée géographiquement afin de rééquilibrer le nombre de dossiers entre les 2 secteurs d'assiette. Ainsi le SAID Nord comptera 2700 dossiers par agent (avant 2547 dossiers) et le SAID Sud 2675 dossiers par agent (avant 2803 dossiers), cela s'accompagnera du transfert d'un agent C du SAID Sud vers le SAID Nord.

## BAROMETRE SOCIAL 2016

L'enquête s'est déroulée fin 2016, le taux de participation est de 48,19 % dans notre direction (52,32 % en 2015) 44,09 % au niveau national (49,54 % en 2015) ; beaucoup de chiffres et quelques enseignements 74,4 % ont une bonne image de leur travail, 69 % sont satisfaits de leur vie au travail ; 67,3 % sont satisfaits des moyens matériels mis à disposition, 69,8 % sont satisfaits du service rendu aux usagers et à contrario 64,4 % estiment que la charge de travail est trop importante et génératrice de stress, 71 % des cadres A+ travaillent souvent dans l'urgence, 49% pour les C, 65 % estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens, 73 % des agents ne se sentent pas écoutés, 54,4 % sont pessimistes. Les résultats ne sont donc pas brillants mais surtout il conviendrait d'apporter des solutions concrètes pour améliorer tout cela, ce qui n'est bien sûr pas le cas, cette démarche est donc inutile à ce jour.

## TABLEAU DE VEILLE SOCIALE 2016

De 36 indicateurs en 2015 on est passé à 6 en 2016 (norme fixée par Bercy) : à noter une augmentation sensible des fiches de signalement +15 %, 44 fiches en 2016 et un volume d'horaire écarté de **13280** heures soit 8,5 équivalent temps plein.

**FO** a attiré l'attention de la Direction sur les 13 280 heures écartées dont la répartition est proportionnelle aux sous-effectifs dans les postes.

M. Lamiot a répondu que dans les réunions annuelles avec les chefs de poste ces chiffres sont étudiés dans les moindres détails. Pourtant le constat est le même tous les ans : le nombre d'heures écarté dans la Direction des Hauts-de-Seine reste anormalement élevé.

Pour **FO DGFIP 92**, l'intérêt d'une telle enquête est la prise en compte par la Direction locale des alertes soulevées par les agents et de tenter d'apporter une réponse. Dans le cas contraire cette enquête demeurera un outil de bonne conscience.

## **FO DGFIP 92**

**Secrétaire Départementale et Permanente: Arya BOCQUET - DDFIP- 12<sup>ème</sup> étage – 12.22**

**Tel : 01 40 97 30 73**

**Secrétaires Départementaux Adjoints : Ludovic LETELLIER (SIE Colombes), Yann RABIEGA (Nanterre Mle)**

**Site départemental : [www.fo-dgfip-sd.fr/092/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/092/)**